

La parution de ce procès-verbal est autorisée conditionnellement à la réserve suivante : Le procès-verbal sera approuvé lors de la séance du 03 octobre 2016 et signé par le greffier et le maire ou la personne qui présidera cette séance.

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE D'ACTON VALE

S.O.
2016-09-19

Procès-verbal d'une séance ordinaire du conseil de la Ville d'Acton Vale, tenue à l'Hôtel de Ville d'Acton Vale, lundi le dix-neuvième jour du mois de septembre de l'an deux mille seize à vingt heures (20:00) et à laquelle sont présents :

Monsieur Yves Arcouette, conseiller district no. 1
Madame Suzanne Ledoux, conseillère district no. 2
Monsieur Raymond Bisailon, conseiller district no.3
Monsieur Bruno Lavallée, conseiller district no. 5
Monsieur Patrice Dumont, conseiller district no. 6

formant quorum sous la présidence de monsieur le maire Éric Charbonneau.

Madame Nathalie Ouellet, OMA, directrice générale et Madame Claudine Babineau, OMA, greffière assistent également à cette assemblée.

Le conseiller Yvon Robert a motivé son absence.

Rs.2016-09-320

ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR.

Le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'accepter l'ordre du jour de la séance ordinaire du 19 septembre 2016 avec les modifications suivantes :

AJOUTER :

- 5.7 Résolution pour autoriser la directrice générale à signer une modification d'entente.
- 5.8 Résolution pour autoriser la directrice générale à signer la modification numéro 1 de l'entente relative à des travaux municipaux avec Champoi Inc.
- 5.9 Résolution relative à un consentement à des demandes de servitudes et désigner les signataires.
- 14.1 Résolution pour autoriser le paiement d'une facture émise par Smith Asphalte Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-321

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 06 SEPTEMBRE 2016.

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 06 septembre 2016 au moins vingt-quatre heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture (art. 333, LCV).

La conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu d'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire du 06 septembre 2016 tel que rédigé par la greffière.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

CORRESPONDANCE.

Rs.2016-09-322

INVITATION DE LA CHAMBRE DE COMMERCE DE LA RÉGION D'ACTON – LES GRANDES CONFÉRENCES.

Attendu que la Chambre de Commerce de la région d'Acton invite les élus à la conférence offerte par Nicolas Duvernois qui aura lieu le 23 novembre 2016 dans le cadre des Grandes Conférences;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 140 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, à la Chambre de Commerce de la région d'Acton afin de permettre à QUATRE (4) personnes d'assister à cette conférence. Le coût du billet, incluant le buffet, est de 35 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-323

DEMANDE DU CLUB DES LIONS D'ACTON VALE.

Attendu que le Club des Lions d'Acton Vale sollicite la Ville pour une contribution par l'achat d'une publicité dans le bulletin envoyé aux membres deux fois par mois;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 50 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Club des Lions d'Acton Vale, pour l'achat d'une annonce dans le bulletin des membres pour une année.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-324

INVITATION AU 60^E ANNIVERSAIRE DU CLUB DES LIONS D'ACTON VALE.

Attendu que le Club des Lions d'Acton Vale célèbre cette année leur 60^e anniversaire de fondation sous le thème de « Un joyau pour sa communauté », au Centre communautaire Marcelle Bertrand le 8 octobre 2016;

Attendu qu'une invitation est envoyée aux membres du Conseil d' Acton Vale pour participer à ce 60e anniversaire;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 100 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-310, au Club des Lions d'Acton Vale afin de permettre à DEUX (2) personnes d'assister à ce 60^e anniversaire. Le coût du billet est de 50 \$ par personne.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-325

DEMANDE DE L'ASSOCIATION DU BASEBALL MINEUR DE LA RÉGION D'ACTON.

Attendu l'augmentation du nombre d'inscriptions passant de 76 à 116 joueurs du baseball mineur à Acton Vale en deux saisons, et une augmentation du nombre d'équipe soit quatorze équipes en 2016, que le stade est utilisé à pleine capacité (Castors seniors, ABMRA, Dieux du stade, pratiques, etc.), que cette saison plusieurs parties ont eu lieu dans des municipalités voisines afin de pouvoir jouer sous un éclairage puisque seul le stade offre ce service, que certains soirs, tous les terrains (5) de la ville d'Acton Vale étaient occupés (matches et pratiques);

Attendu que l'Association du Baseball Mineur de la région d'Acton (ABMRA) soumet une demande à la Ville d'installer de l'éclairage sur les deux terrains extérieurs;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que le conseil procédera, pour le budget 2017, à l'analyse des coûts reliés à ces demandes.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-326

BULLETIN D'INFORMATION DU CLUB OPTIMISTE D'ACTON VALE INC.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'autoriser une dépense d'un montant de 50.00 \$, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 02-110-00-349, au Club Optimiste Acton Vale Inc. pour l'achat d'un espace publicitaire dans le bulletin d'information publié par ce Club.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

DEMANDE DE L'ASSOCIATION ÉQUESTRE RÉGIONALE WESTERN RICHELIEU-YAMASKA.

L'Association Équestre Régionale Western Richelieu-Yamaska est une association à but non lucratif affiliée à Cheval Québec et qui promeut le sport équestre de performance au niveau de son territoire en permettant à des cavaliers de tous les niveaux de se mesurer les un aux autres dans une ambiance amicale et festive et sollicite la Ville pour une contribution sous forme de commandite pour l'achat d'un espace publicitaire dans le bulletin annuel de l'association.

Le conseil en prend acte.

Rs.2016-09-327

DÉPÔT D'UNE PÉTITION DES CITOYENS DU 4^{ER} RANG EST.

Attendu que la Ville d'Acton Vale a reçu une pétition des citoyens du 4^{er} Rang Est, afin de venir en aide à ces citoyens auprès de Cooptel pour que ces derniers aient les services de téléphonie, de télévision ainsi que l'internet à fibre optique;

En conséquence, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyée par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que cette demande n'est pas de l'autorité de la Ville d'Acton Vale et que ces derniers doivent s'adresser directement à Cooptel.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-328

DEMANDE DE CHANGEMENT DU PONCEAU TRAVERSANT LA ROUTE MACDONALD.

Attendu que Ferme Vinbert dépose une demande au Conseil pour changer le tuyau du ponceau traversant la route MacDonald à la hauteur de la branche 1 du cours d'eau Guilbert-Champagne;

Attendu que cette requête comprend le changement dudit tuyau, mais également d'en faire l'installation plus bas afin de tenir compte de la largeur d'écoulement d'eau nécessaire en fonction du profil actuel du cours d'eau;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que la Ville va procéder à l'analyse et évaluer les coûts reliés à cette demande.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

RÉSOLUTION POUR AUTORISER DES DÉPENSES EFFECTUÉES PAR DES CONSEILLERS (ÈRE) AINSI QUE LE PAIEMENT DE CES DÉPENSES.

Aucune dépense prévue.

Rs.2016-09-329

RÉSOLUTION RELATIVE À LA SEMAINE QUÉBÉCOISE DE RÉDUCTION DES DÉCHETS.

Attendu que l'édition 2016 de « La Semaine québécoise de réduction des déchets », organisée par Action RE-buts, se déroulera cette année, du 15 au 23 octobre 2016;

Attendu que la Ville d'Acton Vale juge opportun de profiter de cette semaine pour promouvoir l'importance de réduire la quantité de matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement et ainsi favoriser des alternatives écologiques s'inspirant des 3RVE, soit : la Réduction à la source, le Réemploi, le Recyclage, la Valorisation et l'Élimination des seuls résidus ultimes avec lesquels on ne peut rien faire d'autre pour l'instant;

Attendu qu'il est primordial de sensibiliser et d'informer toute la population sur l'importance de poser des gestes simples qui, collectivement, contribuent à réduire significativement la quantité de nos matières résiduelles dirigées vers l'enfouissement;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

Que le conseil de la Ville d'Acton Vale proclame la semaine du 15 au 23 octobre 2016, « La Semaine québécoise de réduction des déchets ».

Le conseil invite également tous les citoyens à profiter de cette semaine privilégiée pour poser un geste de plus pour la protection de notre environnement par la réduction des déchets qu'ils produisent quotidiennement, par un meilleur tri des matières recyclables ou compostables et par la gestion sécuritaire de leurs résidus domestiques dangereux.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-330

RÉSOLUTION RELATIVE À LA SUBVENTION ACCORDÉE POUR L'AMÉLIORATION DU RÉSEAU ROUTIER.

Le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

Que le conseil approuve les dépenses pour les travaux exécutés sur le chemin Bourassa pour un montant subventionné de 15 000 \$, conformément aux exigences du ministère des Transports;

Que les travaux ont été exécutés conformément aux présentes dépenses sur le chemin Bourassa dont la gestion incombe à la municipalité et que le dossier de vérification a été constitué.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-331

ADOPTION DU RÈGLEMENT 300-2016.

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par la conseillère Suzanne Ledoux lors de la séance du 01 août 2016, la conseillère Suzanne Ledoux propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 300-2016 « Règlement 300-2016 modifiant le règlement numéro 262-2013 relatif au *Code d'éthique et de déontologie des élus municipaux.* »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-332

ADOPTION DU RÈGLEMENT 301-2016.

Selon l'avis de motion qui a été donné, avec dispense de lecture, par le conseiller Yvon Robert lors de la séance du 01 août 2016, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par le conseiller Bruno Lavallée et il est résolu d'adopter le règlement suivant :

Rg. 301-2016 « Règlement 301-2016 modifiant le règlement numéro 236-2012 relatif au *Code d'éthique et de déontologie des employés municipaux.* »

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-333

DÉPÔT D'UNE DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU PROGRAMME « FONDS POUR L'EAU POTABLE ET LE TRAITEMENT DES EAUX USÉES » (FEPTEU).

Attendu que la Ville d'Acton Vale a pris connaissance du Guide sur le programme Fonds pour l'eau potable et le traitement des eaux usées (FEPTEU);

Attendu que la Ville d'Acton Vale doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour obtenir une aide financière au programme FEPTEU et pour recevoir le versement de cette aide financière;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Yves Arcouette et il est résolu :

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à être la seule responsable et à dégager le Canada et le Québec de même que leurs ministères, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuables à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme FEPTU;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à réaliser les travaux des rues de Roxton, Cardin, Servitude 302, Bouvier, Cushing et Fortier selon des modalités du programme;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

Que la Ville d'Acton Vale s'engage à assumer tous les coûts non admissibles au programme FEPTU associés à son projet, y compris tout dépassement de coût et directives de changement;

Que le conseil municipal autoriser le dépôt de la demande d'aide financière au programme FEPTU;

Que madame Nathalie Ouellet, directrice générale, soit et est autorisée à signer les documents de demande d'aide financière au programme FEPTU.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-334

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER UNE MODIFICATION D'ENTENTE.

Attendu que des modifications ont été apportées à l'entente entre la Ville d'Acton Vale et le ministre d'Emploi et développement social du Canada, pour le financement des coûts du projet de petite envergure intitulé « Faciliter l'accès aux enfants handicapés au parc Donald-Martin »;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale ladite entente modifiée.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-335

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LA DIRECTRICE GÉNÉRALE À SIGNER LA MODIFICATION NUMÉRO 1 DE L'ENTENTE RELATIVE À DES TRAVAUX MUNICIPAUX AVEC CHAMPOI INC.

Attendu qu'une modification sera apportée à l'entente relative à des travaux municipaux entre la Ville d'Acton Vale et Champoi Inc.;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville d'Acton Vale la modification numéro 1 de l'entente relative à des travaux municipaux avec Champoi Inc.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-336

RÉSOLUTION RELATIVE À UN CONSENTEMENT À DES DEMANDES DE SERVITUDES ET DÉSIGNER LES SIGNATAIRES.

Attendu la résolution 2016-08-302;

Attendu qu'une description technique a été préparée par Jean-Yves Tremblay, arpenteur-géomètre, dans le but de publier une servitude de passage;

Attendu que le mandat de préparation des servitudes a été fait par monsieur Anthony Marcil;

Attendu qu'une partie du lot 2 236 115, servitude de passage en faveur de la Ville d'Acton Vale et qu'une partie du lot 2 326 116, servitude en faveur de Ubald Lalime 1995 Inc.;

Attendu que le Conseil municipal doit être disposé à consentir à cesdites servitudes;

Attendu qu'il y aurait lieu de désigner les signataires desdites servitudes, si consensus il y a par le Conseil;

En conséquence, le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

Que le Conseil municipal est disposé à consentir une servitude de passage en faveur de Ubald Lalime 1995 Inc.;

Que les coûts reliés à ces servitudes soient à la charge de Ubald Lalime 1995 Inc. ;

Que la Ville autorise le maire ou en son absence le maire suppléant, la greffière ou en son absence la greffière adjointe ou la directrice générale à signer pour et au nom de la Ville tous les documents nécessaires à la présente transaction.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...Dépôt du rapport du département suivant :

- A) Cour municipale.

Le conseil prend acte.

... Dépôt des rapports des départements suivants relativement aux achats municipaux :

- a) Greffe municipal et Cour municipale
- b) Services culturels et sportifs
- c) Travaux publics
- d) Direction générale
- e) Bibliothèque municipale
- f) Urbanisme
- g) Trésorerie
- h) Incendie
- i) Traitement de l'eau et épuration des eaux
- j) Ressources humaines

Le conseil prend acte.

DÉPÔT DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE POUR L'ANNÉE 2017.

Monsieur Marc Lépine, évaluateur de la MRC d'Acton, a déposé, le 13 septembre 2016, le rôle d'évaluation foncière pour l'exercice financier 2017 qui s'établit comme suit :

Rôle d'évaluation foncière 694 880 900 \$

Le conseil prend acte.

Rs.2016-09-337

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'APPARITEURS ET DE PRÉPOSÉS AUX SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS.

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur du service concerné;

En conséquence, le conseiller Patrice Dumont propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux il est résolu :

D'autoriser l'embauche des personnes suivantes pour des postes occasionnels à titre d'appariteur et de préposés, selon la description prévue à l'article 2.02 de la convention collective. Le salaire accordé est selon le tarif horaire prévu à la convention collective en vigueur.

Nom	Taux horaire apparaiteur	Taux horaire Prép. Centre sportif	Nb d'heure	Durée
William Bombardier	Selon c.c. en vigueur	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2016- 2017
Antoine Gervais	Selon c.c. en vigueur	Selon c.c. en vigueur	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2016- 2017
Adam Robidoux	--	Selon c.c. en vigueur	Sur appel, en remplacement	Pour l'année scolaire 2016- 2017
Caël Ducharme	Selon c.c. en vigueur	--	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2016- 2017
Marianne Gervais	Selon c.c. en vigueur	--	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2016- 2017

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-338

RÉSOLUTION POUR AUTORISER L'EMBAUCHE D'UN EMPLOYÉ AUX SERVICES CULTURELS ET SPORTIFS.

Attendu le but de réduire les heures des étudiants déjà présents pour la saison hivernale 2016-2017 aux services culturels et sportifs;

Attendu la recommandation de la coordonnatrice aux Ressources humaines et communications et du directeur du service concerné;

En conséquence, le conseiller Yves Arcouette propose, appuyé par le conseiller Raymond Bisailon et il est résolu :

D'autoriser l'embauche de la personne suivante, à titre de préposé au centre sportif ainsi qu'apparaiteur (substitut) et employé classe 3 (substitut), selon la description prévue à l'article 2.02 de la convention collective :

Nom	Taux horaire Prép. Centre sportif	Taux horaire Apparaiteur	Taux horaire Classe 3 (surfaceuse)	Nb d'heure	Durée
Alexis St-Onge	Selon c.c. en vigueur	--	--	Selon les besoins du département	Pour l'année scolaire 2016-2017
Alexis St-Onge	--	Selon c.c. en vigueur	--	Sur appel, en remplacement (substitut)	Pour l'année scolaire 2016-2017
Alexis St-Onge	--	--	Selon c.c. en vigueur	Sur appel, en remplacement (substitut)	Pour l'année scolaire 2016-2017

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-339

ACCEPTATION DE L'ORGANIGRAMME DE LA VILLE D'ACTON VALE

Attendu que la Ville a, par la résolution 2015-05-189, adoptée le 1^{er} juin 2015, accepté l'organigramme de la Ville;

Attendu que certaines modifications ont été apportées depuis l'acceptation de cette dernière;

Attendu qu'il y a lieu d'en faire la mise à jour, la directrice générale dépose un nouvel organigramme de la Ville;

En conséquence, le conseiller Bruno Lavallée propose, appuyé par la conseillère Suzanne Ledoux et il est résolu :

D'accepter les modifications apportées au nouvel organigramme de la Ville d'Acton Vale daté du 7 septembre 2016.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

Rs.2016-09-340

RÉSOLUTION POUR AUTORISER LE PAIEMENT D'UNE FACTURE ÉMISE PAR SMITH ASPHALTE INC.

Le conseiller Raymond Bisailon propose, appuyé par le conseiller Patrice Dumont et il est résolu :

D'autoriser une dépense d'un montant de 21 000 \$, plus taxes, ainsi que son paiement à même le poste budgétaire 22-700-10-000 à Smith Asphalte Inc., pour le pavage du stationnement du parc Donald-Martin (entrée rue Landry), selon l'offre de service datée du 1^{er} septembre 2016.

De financer cette dépense, tel que stipulé à la résolution 2016-01-009, ainsi que par le fonds général.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

...VARIA

Rs.2016-09-341

VOTE DE FÉLICITATIONS.

Le conseiller Patrice Dumont propose et il est unanimement résolu :

Que la ville adresse ses plus sincères félicitations à madame Alexandra Yerly, pour l'organisation de la journée d'activité de levée de fonds Terry Fox qui a eu lieu le 18 septembre dernier.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents.

PÉRIODE DE QUESTIONS.

La période de questions débute à 20 h12.

M. Pierre Bond	<ul style="list-style-type: none">• Demande quand vont débiter les travaux de reconstruction du garage municipal.• Demande pourquoi il y a eu avis d'ébullition la semaine dernière.
----------------	---

Aucune autre question n'étant formulée, la période de questions se termine donc à 20 h 15.

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Le conseiller Raymond Bisailon propose et il est unanimement résolu de lever l'assemblée à vingt heures et quinze minutes (20;15)

Éric Charbonneau
Maire

Claudine Babineau, OMA
Greffière

CERTIFICAT DE CRÉDITS SUFFISANTS

Je, Sylvie Guay, CPA, CMA, trésorière, certifie par la présente que la Ville d'Acton Vale dispose des crédits budgétaires et extra-budgétaires suffisants pour les fins auxquelles les dépenses décrites au présent procès-verbal sont projetées.

Trésorière

Date